

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chef d'Établissement : Madame Corinne ROLE

Secrétariat : Madame Céline CAUNI
Madame Muriel CHAVANT
Accueil : Madame Magali SOFRAY
Madame Leila ABDELKADER
Comptable : Madame Hélène CHAMBÉRON

- **CYCLE 1 : APPRENTISSAGES PREMIERS**

Petite Section :

Madame Camille DENOYELLE – Professeur des Ecoles

Moyenne Section :

Madame Sylvie SINOIR – Professeur des Ecoles

Grande Section :

Madame Sibylle GERBAUX- Professeur des Ecoles

Les ASEM :

Madame Gislaine BESSON

Madame Karine DURAND

Madame Laurence GELVE

- **CYCLE 2 : APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX**

Cours Préparatoire :

Madame Perrine BILLAUX – Professeur des écoles

Cours Élémentaire 1 :

Madame Christine PAILLASSON - Professeur des Ecoles

Cours Élémentaire 2 :

Madame Emmanuelle MIKDAD – Professeur des Ecoles

- **CYCLE 3 : APPROFONDISSEMENTS**

Cours Moyen 1 :

Madame Laureen BERLIET – Professeur des Ecoles

Cours Moyen 2 :

Madame Edith CLAVIERE – Professeur des Ecoles

Cours Moyen 1/ Cours moyen 2 :

Madame Astrid CARETTE – Professeur des Ecoles : 3 jours

Madame Marine DEMAREST – Professeur des Ecoles : 1 jour

POSTE INTER-ECOLES : ASH

Enseignante spécialisée : Madame Laurence SALAS

PROJET EDUCATIF

L'ensemble scolaire St-Joseph de Miribel comprenant une école, un collège, un lycée d'enseignement général et un lycée professionnel, se situe par son histoire dans la longue tradition éducative des religieuses de St-Joseph, fondatrices de cette institution.

Etablissement catholique d'enseignement lié à l'état par contrat, il remplit à la fois une mission publique de service d'Eglise et de service de la Nation. C'est dans ces cadres légaux que l'Institution doit vivre sa spécificité qui, comme le rappelle son statut, est « de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité ».

C'est dans le même esprit que la communauté éducative multicompétente s'engage à vivre et faire vivre aux élèves les valeurs de respect, tolérance, partage, confiance, écoute, équité et rigueur.

Dans ce sens, l'ensemble de la communauté éducative souhaite :

« Faire de l'établissement, un lieu de vie qui favorise l'accueil de tous »

- En fédérant les unités,
- En donnant un cadre de référence,
- En valorisant l'élève et en croyant en sa réussite,
- En prenant en compte les dons de chacun,
- En respectant la foi de chacun,
- En permettant l'apprentissage des différences,
- En vivant la cordialité et la convivialité,
- En étant ouvert aux démarches novatrices,
- En impliquant tous les acteurs éducatifs.

« Faire de l'élève, un jeune désireux d'apprendre et de réussir »

- En le motivant,
- En lui donnant le goût à l'effort,
- En lui permettant de construire ses savoirs, savoir-faire, savoir-être,
- En développant sa curiosité intellectuelle et son esprit critique,
- En lui faisant vivre l'interdisciplinarité.

« Faire de l'élève, un jeune, citoyen de demain en référence à un sens chrétien de l'homme et de la société »

- En favorisant son ouverture d'esprit et sa créativité,
- En le rendant autonome et responsable, avec un souci d'honnêteté et de vérité,
- En lui faisant vivre l'entraide,
- En l'éduquant au respect des autres et de la vie collective,
- En l'aidant à s'engager, à construire son épanouissement et son équilibre,
- En lui permettant de s'ouvrir à une dimension spirituelle.

Ne négligeons pas le plaisir d'apprendre sans oublier l'effort qu'il demande

PROJET PEDAGOGIQUE

NOTRE OBJECTIF : « LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES »

LES MOYENS QUE NOUS NOUS DONNONS

- Réunion d'informations dans chaque classe en début d'année scolaire
- Prise de rendez-vous avec les parents tout au long de l'année
- Aide personnalisée cycles 2 et 3 : de 12h30 à 13h15 et le lundi de 16h45 à 17h30.
- Evaluations régulières permettant un suivi
- Livret d'évaluation en ligne.
- Environnement numérique de Travail
- Anglais dès le CP
- Echange de services

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- Natation à la piscine de Rilleux pour les GS/CP et/ou à la piscine de Beynost pour les CE1/CE2
- Sport : Gymnase La Chanal et/ou celui de l'établissement pour les classes primaires
- Sorties pédagogiques en lien avec les projets de chaque classe : musées, opéra, théâtre, cinéma,
- Activités décloisonnées entre les classes

👉 MUSIQUE

Dans toutes les classes, intervention d'un professeur de musique.

👉 SPORT

CE2 – CM1 – CM2 : Gymnase La Chanal
CP – CE1 : Gymnase Etablissement
GS – CP/CE1-CE2 : Piscine
CM : Partenariat avec le tennis club de Miribel.
Maternelle : Salle de motricité

👉 DIVERS

Musique, théâtre, cinéma, plein air, conférences, visites, intervenants extérieurs (gendarmerie, ligue du Cancer, ambassadrice du tri...)

O. G. E. C

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

• QU'EST-CE-QUE L'O.G.E.C. ?

L'O.G.E.C. est une association à but non lucratif ayant pour objet d'assurer la gestion administrative du Centre Scolaire. Les membres de l'O.G.E.C., mettent en commun leurs compétences pour assurer le fonctionnement administratif et financier de l'école.

Ses missions sont larges : recrutement et gestion du personnel, gestion de la cantine, gestion et entretien des locaux de l'école, etc...

• QUELLES SONT LES RESSOURCES ?

- les contributions des parents,
- la subvention du contrat d'association des collectivités territoriales, pour l'école, la Mairie de MIRIBEL.
- l'étude et la garderie du soir, ainsi que la cantine.

• QUELLES SONT SES CHARGES ?

- les frais de fonctionnement de l'école, de la cantine, de la garderie du matin...
- la rémunération du personnel non enseignant
- la prévoyance des professeurs d'école
- la formation du personnel non enseignant
- les loyers, charges du bâtiment, taxes, assurances...
- le remboursement des emprunts immobiliers.

• COMMENT FONCTIONNE L'O.G.E.C ?

- un Conseil d'Administration : 6 à 15 membres élus pour 3 ans renouvelables annuellement par tiers. Le conseil d'administration se réunit tous les mois (en moyenne) pour échanger sur les dossiers en cours.
- une Assemblée Générale Annuelle pour l'approbation des comptes à laquelle participent les membres qui sont cooptés.

A.P.E.L.

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Cette association est donc la vôtre, et elle a besoin de vous pour assurer ses différentes fonctions.

ROLE :

Etablir dans l'école une ambiance chaleureuse, accueillante et solidaire ;

Etre un lien permanent entre les parents et les enseignants en partenariat avec les parents délégués ;

Etre au service et à l'écoute des parents ;

Représenter tous les parents ;

Etre en relation avec les responsables de notre quartier (mairie, paroisse) ;

Faire le lien avec l'instance départementale de représentation des parents (APEL du Rhône) pour accéder à ses services.

ACTIONS :

Participer à la vie du projet éducatif ;

Animer la vie de l'école par diverses manifestations ;

Favoriser l'entraide financière, cette aide étant possible grâce aux bénéficiaires des fêtes d'école : kermesse, spectacle, loto, dîner des parents...

Assurer la gestion et les permanences de la bibliothèque ;

Informar les parents de la vie de l'école ;

Proposer une animation pastorale en soutien ou en complément du catéchisme existant ;

Le Conseil d'Administration est constitué d'un bureau avec :

- un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire
- et des membres du Conseil qui s'investissent dans les différentes commissions.

COTISATION :

Cette année la cotisation est de 23,00 € par famille.

Seuls les parents cotisants sont membres de l'A.P.E.L. et donc, seuls prétendants aux différentes manifestations prises en charge par l'A.P.E.L. Une partie est versée directement aux instances départementales, régionales et nationales, l'autre à notre école.

Les familles qui paieraient la cotisation A.P.E.L. dans un autre établissement catholique peuvent nous le signaler sur papier libre.

ASSEMBLEE GENERALE :

En ce début d'année scolaire, l'A.P.E.L. organise son Assemblée Générale. C'est l'occasion de vous rencontrer, de vous présenter le rapport moral et financier de l'association et d'élire les nouveaux membres du Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à nous faire part de vos talents divers qui peuvent toujours trouver fonction au sein de l'APEL.



Ecole primaire et maternelle

Saint Joseph

101, rue Henri Grobon – 01705 MIRIBEL Cedex

☎04.78.55.29.66 Fax : 04.78.55.26.73

Courriel : contact@saintjoseph01.fr

Année scolaire 2021 / 2022

Les services de l'école

Garderie du matin

Est ouverte à tous de 7H30 jusqu'à 8H15

Les portes de l'école élémentaire ouvrant à 8H00, tous les élèves qui arrivent plus tôt peuvent accéder à la garderie avant 8H00 s'ils sont inscrits et les élèves de maternelle jusqu'à 8h15.

Tarif : 10€/mois/enfant

Garderie du soir

Maternelle de 16.30 à 18.15 : horaires de sortie libre

- De 16.30 à 16.55 : service gratuit
- De 16.55 à 18.15 :

Tarif 1 : 16.55 à 17.30 : Abonnement 29€/mois

Tarif 2 : 16.55 à 18.15 : Abonnement 35€/mois

Ticket occasionnel 4,00€

Etude surveillée

Du CP au CM2 et collégiens de 16.50 à 18.15

- De 16.30 à 16.50 : service gratuit (école) possibilité d'une arrivée échelonnée des familles avant 16h50.
- De 16.55 à 18.15 :

Tarif 1 : 16.50 à 17.30 : Abonnement 29€/mois

Tarif 2 : 16.50 à 18.15 : Abonnement 35€/mois

Ticket occasionnel 4,00€

Du CE1 au CM2 : Horaires de sortie : 17.30 puis 17.45 puis libre jusqu'à 18.15

Vous devrez, fin août, à l'aide d'un Doodle qui vous sera envoyé, définir dans quel tarif vous souhaitez inscrire votre enfant. Toutes modifications des inscriptions devront faire l'objet d'un mail à l'intention de Madame Role à contact@saintjoseph01.fr et seulement trimestriellement.



Ecole primaire et maternelle Saint Joseph

101, rue Henri Grobon – 01705 MIRIBEL Cedex
☎ 04.78.55.29.66 Fax : 04.78.55.26.73
Courriel : contact@saintjoseph01.fr

2021/2022

Chers parents,

La rentrée scolaire est fixée au **JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021** :

- à **8 h 30** pour les classes du CP au CM2, sur la cour du primaire.
- Les classes de Maternelle auront une rentrée échelonnée sur les journées du jeudi et vendredi, les parents vont recevoir début juillet un Doodle pour s'inscrire sur un créneau.
- **A 8h50** réunion d'informations générales sur le fonctionnement Ecole pour les parents du CP au CM2, la Catéchèse et présentation de l'APEL : (associations des parents d'élèves), fin de la réunion 9h45 (présence d'au moins un parent souhaitée).

Pour que la rentrée se passe dans de bonnes conditions, il est important que les enfants soient tous présents avec **les fournitures demandées dès le premier jour** et accompagnés au moins d'un parent. Nous devons savoir qui mangera à la cantine le jour de la rentrée et qui restera à la garderie du soir ou à l'étude surveillée. Fin août, vous serez sollicités par un Doodle pour les inscriptions : « cantine et garderie » du jeudi 2 et vendredi 3 septembre.

ATTENTION : il n'y aura pas de garderie le jeudi 2 septembre au matin.

Il est impératif pour nous de savoir qui vient chercher votre enfant. Un enfant ne rentre pas seul sans décharge signée de la famille (Uniquement pour les élèves de CM2)
Tout changement doit être signalé dans ECOLIEN sinon nous placerons l'enfant en garderie ou étude en attendant de vous joindre.

1. LES SERVICES :

Ont lieu chaque jour de classe.

Garderie du soir* :

De la PS à la GS, a lieu dans la salle des PS de 16h50 à 17h45 puis dans le hall polyvalent du 1^{er} étage d'Afrique jusqu'à 18h15. Elle est payante. Vous pouvez venir chercher votre enfant quand vous voulez (= « sortie libre ») mais toute garderie entamée sera due en totalité.

Etude du soir* :

A partir du CP et jusqu'au CM2, celle-ci a lieu dans la salle du CP dans le bâtiment Afrique de 16h50 à **18h15**. Elle est payante (voir fiche tarif). C'est une étude surveillée et dirigée.

Pour le respect du calme et du travail, vous pouvez venir chercher votre enfant soit à 17h30 soit à 17h45 puis sortie libre jusqu'à 18h15. Toute étude entamée sera due en totalité.

* : Les modalités pourront varier en fonction du nombre d'inscrits par groupe.

Merci de respecter scrupuleusement les horaires. Passé 18h15, des frais supplémentaires de 10,00€ seront appliqués par facturation pour payer le temps supplémentaire assuré par la surveillante.

Pour tous ces services, vous pouvez abonner mensuellement votre enfant ou acheter des tickets occasionnels. L'enfant utilisant la garderie ou l'étude de manière occasionnelle doit se présenter avec le ticket vendu à l'accueil. Un Doodle d'utilisation des services vous sera envoyé la dernière semaine d'août pour valider vos choix. **Attention les modifications d'inscription ne pourront plus être que trimestrielles.**

Garderie du matin :

De 7h30 à 8h15 de la PS à la GS, forfait de 10 € par mois par enfant.

De 7h30 à 8h00 du CP au CM2, forfait de 10 € par mois par enfant.

Pour une utilisation exceptionnelle de la garderie du matin, achat de ticket « garderie du matin » : 4€

2. RESTAURATION :

Fonctionne dès le premier jour de classe. Elle est assurée par la société ELIOR.

Pour les maternelles :

Les enfants sont servis à table dans une salle particulière et sont surveillés sur 2 services :

Premier service par Mmes BESSON et GELVE et pour les PS et une partie des MS.

Deuxième service par Mme DURAND et un surveillant pour l'autre partie des MS et GS (Tarif : voir document joint)

Rechargement compte cantine :

- **Pour les anciens élèves**, à la rentrée 2021, vous devrez prévoir de recharger le compte cantine de votre enfant, néanmoins, ce rechargement ne pourra se faire qu'à partir du 1^{er} septembre 2021, sur le site Ecole Directe.

- **Pour les nouveaux élèves**, vous devrez nous transmettre, avec le dossier d'inscription, un chèque du montant de votre choix mais si possible multiple de 5,40 € qui sera encaissé en septembre.

Pour les nouveaux inscrits ainsi que pour les élèves de CP, il faudra également prévoir l'achat d'une carte code barre nécessaire à la demi-pension. Merci de joindre au dossier d'inscription un chèque de 7€. Vous noterez au dos des chèques, le nom et prénom de votre ou vos enfants bénéficiaire(s) ainsi que la classe à la rentrée 2021.

Nous vous rappelons que le compte cantine de votre enfant doit toujours être approvisionné. Pour cela, les identifiants pour accéder au site Ecole Directe seront communiqués aux familles en début d'année.

3. MANUELS SCOLAIRES

Ils sont prêtés gratuitement par l'école du CP au CM2, mais nous constatons que malheureusement que des ouvrages remis neufs à certains élèves sont rendus dégradés. Ils seront donc donnés contre une caution de 40 € restituée en fin d'année en échange des livres en bon état, avec une usure normale.

Nous vous prions de joindre aux documents complétés un chèque de 40€ à l'ordre de l'Institution Saint Joseph. (Préciser le nom de votre enfant et la classe au dos du chèque)

4. ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance scolaire est **obligatoire**. Les familles ont la possibilité de contracter l'assurance de l'établissement « Mutuelle Saint Christophe » à 11.50 € / an. Vous trouverez ci joint les garanties proposées par la MSC :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/sites/default/files/pdf/actualites/2020-Doc%20parents-Formule%20PARTIELLE-A4.pdf>

Sinon, merci de nous fournir une attestation d'assurance personnelle, **responsabilité civile et individuelle accident au plus tard le 17 septembre 2021.**

(Au-delà de cette date et sans réponse de votre part, l'assurance scolaire vous sera facturée).

Vous trouverez ci-joint un bulletin que vous voudrez bien nous retourner avec le dossier d'inscription pour nous indiquer votre choix.

Dans le cas de la souscription de cette assurance, la somme de 11.50 € apparaîtra sur la facture du mois d'octobre (**il est donc inutile de joindre un chèque pour la souscription**).

5. ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES :

Notre établissement est en semaine de 4 jours. Les APC seront placées en fonction des enseignantes soit sur le temps méridien ou soit un soir de 16h45 à 17h30.

6. CATECHESE :

Les temps d'éveil à la foi ou de catéchèse sont inclus dans l'emploi du temps de chaque classe et animés par des bénévoles.

Nous avons donc besoin de parents ou grands-parents bénévoles. Si vous êtes motivés, merci de vous faire connaître auprès des maîtresses, de la direction ou l'Adjointe d'animation pastorale.

RAPPELS IMPORTANTS :

- Tout changement d'adresse, numéros de téléphone, mails ou autres communications importantes doivent être transmises par courrier auprès de la direction et du secrétariat.
- Pour une communication plus instantanée, nous sommes appelés à utiliser la messagerie Internet. **Vérifiez bien la validité de vos adresses mails.**
- L'établissement décline toutes responsabilités concernant les vols ou pertes de bijoux, vêtements, argent ou objets de valeurs. En maternelle les bijoux sont interdits.
- L'assurance scolaire est obligatoire. Vous pouvez adhérer à celle de l'Institution : « la Mutuelle Saint Christophe » ou fournir une attestation de votre propre assurance avant la **date limite du 17 septembre**.

Afin de pouvoir organiser au mieux la rentrée scolaire, je vous prie de bien vouloir remplir et retourner tous les formulaires couleurs joints au plus tard pour le 18 JUIN 2021 dans l'enveloppe où ces documents vous ont été remis.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

TOUSSAINT	Du vendredi 22 octobre au lundi matin 8 novembre 2021
NOEL	Du vendredi soir 17 décembre au lundi matin 3 janvier 2022
HIVER	Du vendredi soir 11 février au lundi matin 28 février 2022
PRINTEMPS	Du vendredi soir 15 avril au lundi matin 2 mai 2022
ASCENSION	Du mardi soir 24 mai au lundi matin 30 mai 2022
PENTECOTE	lundi 6 juin 2022

Rappel

Les vacances hors calendrier scolaire ne sont pas autorisées.

Corinne ROLE
Chef d'Etablissement Ecole